

## Charles SCHEER (1871-1936), député du Haut-Rhin (1919-1929)

Extraits du Discours prononcé à la Chambre des Députés

le 12 Décembre 1921

(voir texte complet dans « LE NOUVEAU RHIN FRANÇAIS » du 17 décembre 1921)

« Pendant deux ans, des députés d'Alsace et Lorraine ont observé dans cette Assemblée une attitude de silence respectueux... Nous aurions voulu persévérer dans cette attitude... Il ne nous est plus possible de nous taire... Car il y a danger qu'il ne se crée quelque malentendu entre nos frères de l'intérieur et nous-mêmes... Nous voyons aujourd'hui des médecins improvisés venir en Alsace et appliquer le thermomètre à nos populations pour mesurer la température nationale, puis ils reviennent à Paris pour confier leurs impressions au public dans des articles (exagérés)...

Il y est question du malaise alsacien. Je voudrais m'en expliquer.

Le malaise alsacien est en premier lieu une forme du malaise général...qui existe chez nous comme en France et influe sur la mentalité de notre population.... Ce qui est particulier au malaise alsacien, ...c'est l'inquiétude des Alsaciens sur leur avenir et sur leurs intérêts à la suite de l'introduction de la législation française...

Pour me faire comprendre, je voudrais passer en revue les différentes classes de nos populations.

Prenons d'abord les **ouvriers**. Nous avons les assurances sociales. Dans tous les articles de journaux, on dit qu'il faut une assimilation rapide. Est-ce à dire que la législation que nous avons doit être abolie ?..... Que deviendront alors leurs assurances sociales ?

Prenez nos **cheminots**... Est-ce que leurs droits seront sauvegardés... si on fait cette assimilation ?

Prenez le **paysan**, nos **cultivateurs** de tabac... Avec le retour à la France, que sera leur situation le jour où le monopole du tabac sera introduit ?

Prenez les **viticulteurs** : Le jour où l'on introduira en Alsace le régime du commerce des vins tel qu'il existe à l'intérieur, nos viticulteurs seront ruinés.

Montons un peu dans l'échelle sociale et prenons **les commerçants, les industriels**. Leur commerce était orienté vers la rive droite du Rhin. Nous sommes heureux que les négociateurs de la paix aient réservé à l'Alsace-Lorraine des droits pendant un certain temps. Mais il arrivera un moment où la frontière du Rhin se fermera pour eux... Comment alors pourrons-nous orienter notre commerce vers l'intérieur de la France ? **L'inquiétude s'empare de leur esprit...**

(Puis il est encore question des **pharmaciens**, des **magistrats** et des **avocats...**)....

Il y a surtout dans le monde des fonctionnaires une grande inquiétude... Une sorte de tendance systématique ne permet pas aux fonctionnaires alsaciens l'accès de fonctions plus élevées... ils ont le sentiment qu'on est défiant à leur égard, et c'est contre cela qu'ils protestent... Il est question aussi de forcer tous les fonctionnaires alsaciens à faire un séjour en France... Si je suis d'accord pour qu'on fasse tous efforts pour leur permettre de venir faire un séjour à l'intérieur, mais je m'opposerai avec la dernière énergie à ce qu'on les y contraigne. **Vraiment, faut-il faire de la France une terre d'exil pour eux ? Ce ne serait pas leur faire aimer la France ; au contraire, ils reviendraient avec l'amertume au coeur...**

(et puis...) Il y a toute une série d'**institutions**, d'**organisations**, qui tomberaient le jour où l'on introduirait purement et simplement la législation française : par exemple l'institution du **livre foncier**, l'**obligation scolaire jusqu'à 1 ? ans**, l'**éducation des enfants** moralement abandonnés...

En outre il y a , avant tout, la question de **notre autonomie communale**. La législation communale est très différente de celle de l'intérieur... Nos grandes villes ont fait beaucoup d'efforts pour l'**hygiène**, pour les **écoles** et pour ce qui est **action sociale**...

Il y aurait aussi lieu en quelques mots d'évoquer **le problème des cultes et le problème scolaire**... Il viendra un moment où après les avoir soigneusement préparées, nous discuterons de ces deux graves questions. Nous serons alors à nos postes...

(Suivent les questions relatives à la suppression trop précipitée du Commissariat Général...) **Il ne faudrait pas commencer par abolir ce qu'il y a de bien chez nous pour l'introduire plus tard en France !**

À côté de ces questions il y a **aussi un certain nombre de plaintes spéciales qui sont la cause du malaise en Alsace** ; je voudrais parler de **l'Administration...** Je suis loin de prétendre que les fonctionnaires qui sont venus de l'intérieur méritent la critique... Ce que je critique, ce ne sont pas les hommes, **c'est une certaine méthode...** Lorsqu'on vient dans un bureau, on est très bien reçu... Mais lorsqu'on pose une question, on n'arrive jamais à avoir une réponse. « Peut-être, vous dit-on..., nous verrons ». Après un certain temps vient la réponse : « Nous regrettons de n'avoir pu donner suite à votre demande ». Nous préférons mille fois qu'un fonctionnaire nous dise clairement : « Ce que vous demandez ne peut être accordé », plutôt que ces éternels « peut-être » qui font naître une espérance rapidement déçue.

Permettez-moi de vous **expliquer encore certains côtés de la mentalité alsacienne** qui vous semblent un peu étranges. Le sentiment national est un sentiment naturel. On aime le pays dans lequel on est né. Il est très rare que l'homme soit appelé à faire le choix d'une nation. C'est pourtant dans cette situation que se trouve l'Alsacien-Lorrain... Son sentiment patriotique est devenu le sentiment d'amour pour la terre qui l'a vu naître. C'est ce qui l'a sauvé de l'emprise germanique.

Pendant 48 ans nous n'avons fait que répéter à nos compatriotes : **« L'Alsace aux Alsaciens ! »** Messieurs, croyez-vous qu'au bout de 3 ans, ils puissent déjà l'avoir oublié ? Ne croyez-vous pas qu'un certain temps soit nécessaire pour transformer cet état d'esprit ?

**L'autonomisme** qu'on reproche souvent aux Alsaciens, n'a rien de politique, sauf de rares exceptions, c'est un élément psychologique, un sentiment. Après avoir été remuée profondément par son histoire, l'Alsace a besoin d'un moment de recueillement, de se retrouver elle-même.

**N'est-il pas extraordinaire qu'un peuple parlant un dialecte germanique** qui, pendant 50 ans, aurait eu toutes les facilités de la langue pour s'assimiler à l'Allemagne, au moment même où elle prenait un essor économique extraordinaire, n'y a-t-il pas quelque chose de merveilleux dans le fait que ce peuple, néanmoins, **ait toujours eu la nostalgie de la France ?**

## **La politique que j'espère voir suivre en Alsace ?**

= Qu'elle soit **une politique de la confiance**. Je dois avouer que, très souvent, nous avons eu ce sentiment que telle n'était pas la politique suivie en Alsace, ce n'était qu'une confiance conditionnelle sous bénéfice d'inventaire... Ces continuelles recherches pour savoir si on ne pourrait pas retrouver dans la vie d'un tel ou d'un tel, une concession qu'il aurait fait à l'Allemagne, une parole qu'il aurait prononcée, c'est un vrai malheur, et cela éloigne ceux qui veulent venir vers la France !

...Faites participer les Alsaciens à l'action gouvernementale, vous verrez bientôt les résultats. On aime toujours ce pour quoi on travaille. Vous pouvez compter sur leur entier dévouement.

= Je demande aussi **une politique de patience** ...Ces articles qui agitent sans cesse tous les problèmes alsaciens, sont un grand danger. Il faut que les Alsaciens sentent que la France est tellement sûre des coeurs alsaciens qu'elle peut aller lentement dans l'assimilation extérieure, qu'elle peut étudier à tête reposée toutes les réformes qu'il y aurait à faire chez nous, et qu'il n'est pas nécessaire de tout bousculer...

= Enfin, je demande **une politique de fermeté**. Moi qui suis un adhérent des méthodes de douceur, qu'il faut être ferme à l'égard des éléments qui ont intérêt à déranger cette évolution tranquille de l'Alsace en profitant des erreurs que fait le gouvernement... pour semer la méfiance dans le coeur de mes compatriotes.

Je voudrais finir par ces mots :

**« L'Alsace est française ! Ayez confiance en elle !**

**Vous verrez qu'elle pourra donner la part de sa mentalité,  
de son génie qui ne fera qu'enrichir la patrie entière ».**

**Charles SCHEER**, né à Strasbourg en 1871, est devenu pasteur à Mulhouse. Durant les dernières années du conflit de 1914-18, il fut exilé en Prusse orientale, puis à Göttingen, pour avoir témoigné de son attachement à la France. A son retour, il est élu député du Haut-Rhin (1919 - 1929). Son discours, qu'il a prononcé à la Chambre des Députés le 12 Décembre 1921, avait été affiché dans toutes les communes de France. Après avoir été pasteur, il devint professeur à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg. Il y décéda en 1936